

DÉCLARATION LIMINAIRE
CAPN DU 17/02/2022
RECOURS SUR LE REFUS DE
TÉLÉTRAVAIL



M. le Président,

L'intersyndicale CFDT-CFTC, CGT, Solidaires, UNSA vous a demandé la présence d'un représentant de l'administration du service RH4 pour assister à cette CAPN qui va traiter des recours sur les refus de télétravail des agents de catégorie C.

Quoi de plus normal d'avoir fait cette demande. C'est RH4 qui fait et communique les notes, et c'est encore RH4 qui était à l'expertise pour l'étude de ces dossiers.

Dans l'intérêt des collègues il fallait la présence de RH4 pour que vous ne vous retrouviez pas dans la position très inconfortable de la CAPN sur les recours cat B CA covid où RH1 était à l'expertise et non présente dans l'instance...

Malgré la rupture de dialogue social, le mépris, la suppression des missions fiscales, les pseudos réformes du dialogue social, qui en réalité sont la négation du dialogue social tout court, les incessantes réductions d'effectifs, nous sommes présents pour examiner 3 refus de télétravail, nous comptons défendre les intérêts des collègues.

Mais ce chiffre n'est pas le reflet de la réalité.

Combien de chefs de services, sous les instructions des DI, ont refusé le télétravail aux collègues ?

Combien ont volontairement limité à 1 seul jour par semaine et par agent dans les services, alors que pour gonfler les chiffres dans les services support des DI le télétravail à 3 jours a été généralisé, voire encouragé...?

Voilà comment travestir des chiffres et faire croire que cette nouvelle modalité d'organisation du travail liée à la généralisation du numérique est répandue en Douane.

Nouvelle ?

Pas du tout, elle avait été formalisée pour la fonction publique dans la loi dite Sauvadet du 12/03/2012. Il nous a fallu attendre le décret fonction publique du 11/02/2016 et l'arrêté ministériel du 12/07/2016 pour que le déploiement du télétravail soit organisé au sein des ministères économiques et financiers, et en douane ?

Oserons-nous vous dire " Heureusement que la crise est arrivée !"?

Aujourd'hui dans tous les services, le manque de personnel se traduit par une surcharge de travail qui pèse sur l'ensemble des collègues. À tous les niveaux nous devons choisir entre toutes nos tâches prioritaires et cela se traduit par un malaise généralisé.

Que font les BEAT ? Le bien-être au travail tant vanté lors de la mise en place des référents BEAT n'existe plus depuis longtemps dans les services et ce, à tous les niveaux.

La perte de repères entraîne la dégradation du service public rendu.

Oui M. le Président, le télétravail devient une bouffée d'oxygène pour bon nombre de nos collègues.

Dans les faits, si le télétravail devient une modalité d'organisation du travail de droit commun, il faut que la hiérarchie soit mieux formée pour apprendre à faire confiance aux agents en télétravail et maintenir un collectif travail.

Si on avait eu à traiter ces recours en plein confinement il aurait été évident de les accepter.

La CGT est porteuse d'un projet de rénovation de notre modèle social où la révolution numérique sera au profit de l'amélioration des conditions de vie et de travail des salariés et non un nouvel outil d'asservissement au seul profit des patrons.

Nous avons cependant des interrogations :

- Où se cache la note RH4 n°21000113 du 19 juillet 2021 ? Nous ne l'avons pas trouvée sur Aladin...Un peu gênant non lorsque l'heure de faire un recours arrive ?
- Quand cette même note parlerait de formations obligatoires pour chaque télétravailleur, où en est-on?
- Il serait question également de formation "des managers" pour l'animation du collectif dans ce nouvel environnement de travail, où en est-on ?
- Et que dire des réunions clandestines de certains DI avec tous leurs chefs de services pour imposer le nombre de jours des demandes de télétravail, sans concertation aucune avec les agents. L'absurde serait que dans un service sur 18 agents, 5 voudraient télétravailler, et on leur imposerait quand bien même 1 seul jour de télétravail... pour laisser la place au cas où des nouveaux arrivants voudraient télétravailler.... ça pourrait faire sourire, mais c'est du vécu M. le Président.

Les élus en CAPN du SNAD-CGT